

INFORMATIONS
OUVRIÈRES
nouvelle série

N° **94** (2488)
Semaine du
22 au 28 avril 2010
1,5 euro (soutien 2 euros)
ISSN 0813 9500

INFORMATIONS OUVRIÈRES

5694
abonnés reçoivent
ce numéro.
Et vous ?
(page 16)

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

RETRAITES

Le ministre Woerth en appelle à tous les partis

Dans sa lettre aux partis parlementaires, le ministre indique qu'il veut « *parvenir à des éléments de consensus politique* » sur la réforme des retraites. PS et PCF seront reçus les 28 et 30 avril.

Pages 2 et 3

Dossier
La justice
dans la
tourmente



La "réforme" gouvernementale modifie 3 000 articles du Code de procédure pénale et supprime le juge d'instruction.

Page 6

Campagne
"Ne touchez
pas à nos
retraites !"



24 avril, à Paris : rencontre nationale de délégués et de signataires du mandat "pour l'unité, contre le consensus".

Pages 8 et 9

Grande-Bretagne
Elections
générales
le 6 mai

Une campagne aux allures de théâtre d'ombres.

Pages 10 et 11

Nora : portrait d'une factrice après la grève

Page 15



Reportage PSA ferme une usine en Seine-et-Marne

Le constructeur automobile empoche 3 milliards... et liquide 398 emplois sur le site de Sénart-Moissy.

Page 4



En difficulté pour imposer sa "réforme" des retraites, le ministre Eric Woerth en appelle aux partis.

Photo AFP

Fumisteries

A entendre les dirigeants du PS, du PCF et d'autres se faire concurrence pour une « bonne réforme » des retraites, on ne peut s'empêcher de penser : la première des conditions pour sauver les retraites, c'est d'empêcher le gouvernement d'aggraver les « réformes » précédentes ; c'est donc dire nettement que rien ne doit être touché, ni les 60 ans, ni la durée de cotisation, ni aucun régime...

Des propositions de « réformes », le gouvernement n'attend que ça ! Il en redemande ! L'appel lancé le 14 avril par le ministre Eric Woerth invite les partis à débattre avec lui dans l'objectif de parvenir à des « éléments de consensus politique ».

Ce n'est évidemment pas ce que veulent les travailleurs et l'immense majorité des militants ouvriers. Ils savent bien que l'offensive des retraites ne vise qu'une chose : baisser le « coût du travail », augmenter les profits des capitalistes, satisfaire le capital financier.

Les projections de « déficit » d'ici à 2050, dans quarante ans, dont les médias ont fait leur gros titre la semaine dernière, ne sont que grossières fumisteries. Même Madame Irma n'oserait pas ! Rien ne justifie de s'engager avec le gouvernement Sarkozy dans un prétendu débat dont la seule fonction est de légitimer la remise en cause de nos régimes

de retraite : c'est le mandat signé par plus de 25 000 travailleurs de toutes tendances à l'initiative du Parti ouvrier indépendant.

Le samedi 24 avril, des représentants des signataires se réuniront à Paris. Ils discuteront des initiatives à prendre pour conforter, aider à organiser cette aspiration qui sourd dans tout le pays : « Ne touchez pas à nos retraites ! »

Yan Legoff

Le gouvernement va recevoir à partir du 22 avril les dirigeants de tous les partis pour "parvenir à des éléments de consensus politique" sur la réforme des retraites. PS et PCF acceptent de participer à ce "débat". Ils seront reçus les 28 et 30 avril.

“Le ministre Woerth cherche à bâtir un consensus politique avec les partis” (AFP)

Il est de plus en plus évident que le gouvernement est à la peine pour imposer sa « réforme » des retraites. Du côté syndical, la ligne de l'accompagnement de la réforme, ouvertement prônée par la CFDT, rencontre de fortes résistances, à tous les niveaux et dans toutes les organisations.

Bien que, pour l'instant, écartée par Bernard Thibault, la question d'une grève interprofessionnelle pour stopper le gouvernement est désormais largement posée et discutée.

En difficulté, le gouvernement cherche donc à trouver des points d'appui du côté des partis d'opposition. Le 14 avril, deux jours après avoir reçu les confédérations syndicales, le ministre du Travail, Eric Woerth, a écrit aux partis parlementaires. Il leur fait part de son souhait de « parvenir à des éléments de consensus politique ». « A cette fin, écrit le ministre, je serai très heureux de pouvoir vous rencontrer. »

“PLACER LE DÉBAT SUR LES RETRAITES SOUS LE SIGNE DU COMPROMIS” (le député PS Le Guen)

Que répond le PS à cet appel à l'aide du gouvernement ?

« Les socialistes seront au rendez-vous des contre-propositions », promet Martine Aubry, dans les colonnes du *Monde* (14 avril), appelant le gouvernement à « prendre le temps d'une véritable négociation pour trouver les voies d'une réforme juste et viable dans la durée ». Elle ajoute : « Les Français savent que l'accroissement de l'espérance de vie et une arrivée plus tardive sur le marché du travail nécessitent pour beaucoup un départ réel après 60 ans. »

Marisol Touraine, secrétaire nationale du PS et responsable des retraites, appelle

aussi de ses vœux « une réforme de fond du système de retraites ». « Il faut, dit-elle, évidemment encourager les gens (qui) souhaitent travailler plus longtemps » (AFP, 16 avril). Pour le député PS européen Stéphane Lefoll, il faudrait même « proportionner un allongement de la durée de cotisation à l'espérance de vie des cotisants » (communiqué, 15 avril).

« Soyons les acteurs d'un débat qui ne concerne pas que le gouvernement et les partenaires sociaux », lance Jean-Marie Le Guen, député PS, dans *Le Nouvel Observateur* (15-21 avril 2010). « Le PS doit prendre le risque de faire des propositions globales », ajoute-t-il, y compris « en proposant de placer le débat sur les retraites sous le signe du compromis ».

Il appelle à un « esprit de responsabilité », à « éviter les slogans faciles », considérant que le « système » des retraites « doit absolument évoluer du fait de l'allongement des durées de vie ».

Et pour ceux qui n'auraient pas compris, il ajoute, dans un communiqué (15 avril), que la réforme des retraites « passe donc nécessairement par l'allongement des durées de cotisation ».

Du côté du PCF, Pierre Laurent, coordinateur national du PCF et signataire de l'appel lancé par la Fondation Copernic, déclare, le 14 avril : « Le débat doit être public, non bâclé. Pas de bonne réforme des retraites avec le pistolet sur la tempe ! » Son camarade Olivier Dartigolles, porte-parole du PCF et responsable de ce parti pour la campagne sur les retraites, promet des « propositions pour une vraie réforme progressiste » (*L'Humanité*, 14 avril). Devant le conseil national du PCF, le 16 avril, il précise : « Il faut une réforme des retraites. Notre système est aujourd'hui confronté à des problèmes démographiques réels. »

Voilà au moins deux ou trois points d'accord avec le gouvernement...

Y. L. ■

Le POI propose de rencontrer les initiateurs de l'“appel Copernic”

A l'initiative de la Fondation Copernic et de l'association Attac, les dirigeants du PCF, du NPA, du Parti de gauche, certains dirigeants du PS et des syndicalistes ont lancé un appel. Bien que dénonçant l'offensive gouvernementale contre les retraites, le texte ne se conclut sur aucune exigence précise. Le POI vient de leur écrire.

« Chers camarades. Comme vous le savez, le Parti ouvrier indépendant a lancé, lors de son II^e Congrès national, le 25 janvier, un appel : “Aucun consensus ! Ne touchez pas à nos retraites !”

25 000 travailleurs et militants se sont aujourd'hui rassemblés autour de cet appel.

Depuis quinze jours maintenant, a été mis en débat un mandat qui affirme notamment : “Rien ne peut justifier que l'on accepte d'entrer dans un “débat” remettant en cause nos régimes de retraite. Rien ne doit être touché, ni les 60 ans, ni le niveau du taux de remplacement, ni la durée de cotisation, ni le régime général, ni les régimes particuliers, ni les régimes spéciaux, ni le Code des pensions civiles et militaires : rien de tout cela n'est “négociable”. Quiconque dérogerait à ce mandat tournerait le dos à l'exigence commune de tous les travailleurs, tous secteurs professionnels confondus.”

(...) Nous aimerions connaître votre position sur toutes ces questions, et nous sommes bien évidemment prêts à vous rencontrer pour discuter de toute action commune visant à bloquer l'offensive gouvernementale (...).

Le secrétariat permanent du POI. »

RETRAITES > Les fiches argumentaires d'Informations ouvrières

QUESTIONS-RÉPONSES SUR LE RAPPORT DU CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES (COR) DU 14 AVRIL

1. Les projections de "déficit" des retraites d'ici à 2050 sont-elles sérieuses ?

« La probabilité que toutes ces projections se réalisent dans les prochaines années est quasi nulle » (Le Figaro, 14 avril).
 « Pour le court terme, 2009-2015, on peut avoir vraiment des prévisions. Pour le moyen terme, 2015-2024, on est dans le domaine des projections. Pour le long terme, 2024-2050, il faut reconnaître que les projections que nous faisons n'ont pas le même degré d'exactitude », a déclaré Raphaël Hadas-Label, président du COR, le 14 avril 2010, lors d'une conférence de presse à Paris.
 « Les projections des régimes (...) ont été réalisées par les régimes eux-mêmes avec leurs propres modèles de projection. Ces modèles sont relativement disparates et leur degré de précision est variable, car les systèmes d'information des régimes (...) ne permettent pas toujours de disposer de toutes les données nécessaires aux projections financières à long terme. Il convient donc de considérer avec une certaine prudence les résultats obtenus, alors qu'en outre l'exercice d'actualisation a été conduit dans des délais très brefs » (rapport du COR, avril 2010, annexe 1, p. 49).

2. "Déficit des retraites" : qu'est-ce que cela signifie vraiment ?

La semaine passée, des graphiques emplissaient les pages des journaux, montrant que le « déficit annuel des retraites », comme le dit Le Figaro, passerait de 30 milliards en 2010 à 72, 103 ou 115 milliards en 2050, selon le scénario retenu.
 « Le déficit estimé du système de retraite serait de 30 milliards dès 2010 », dit le rapport du

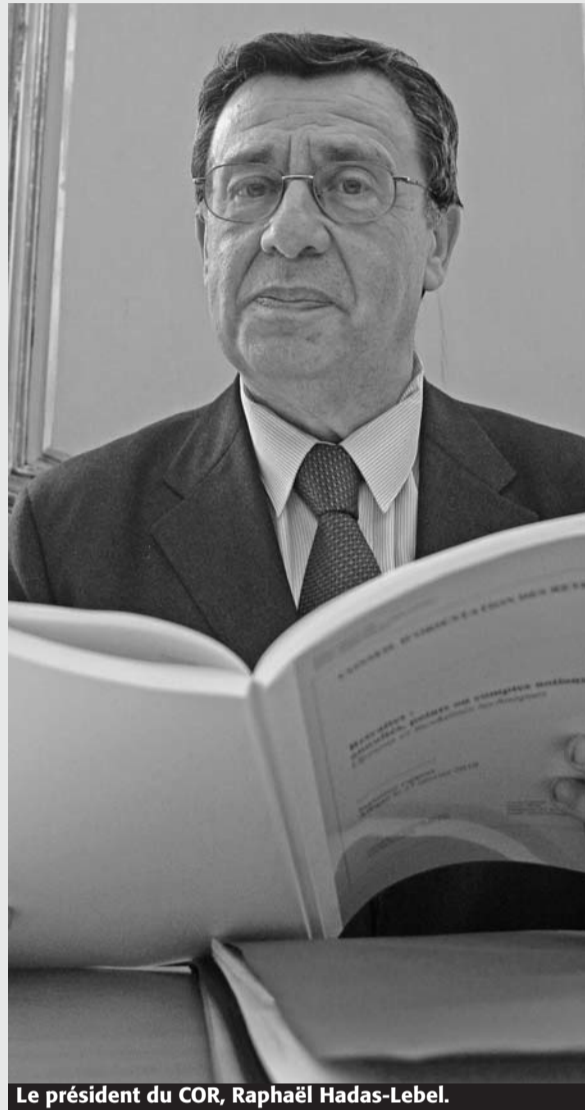
COR. Mais cette notion de « déficit de système des retraites » n'a aucun sens.

Les régimes de retraite sont très différents les uns des autres : il y a le régime général des travailleurs du privé (plus leurs régimes de retraites complémentaires) ; le régime des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers (actuellement largement bénéficiaire) ; les régimes spéciaux (dont ceux de la SNCF, des agents d'EDF, etc.) ; le régime des fonctionnaires d'Etat.

Par exemple, ce dernier n'est pas un régime par répartition, les fonctionnaires d'Etat n'ont pas de caisse de retraite. Leur pension est directement payée par le budget de l'Etat. Parler de « déficit » ou d'excédent pour le régime de retraite des fonctionnaires ne correspond donc à rien.

3. Et les exonérations de cotisations sociales au bénéfice des patrons ?

Chaque année, l'Etat (avec les impôts prélevés sur les travailleurs) paie à la place des patrons du privé une partie des cotisations qu'ils doivent à la Sécurité sociale, pour un montant de 30,7 milliards d'euros en 2008, 256,3 milliards depuis 1992 !
 Si ces exonérations se maintenaient au niveau de 2008, elles totaliseraient 1 258 milliards d'euros supplémentaires sur la période 2010-2050 !
 Médias et « experts » intéressés parlent mensongèrement du « déficit des retraites »,



Le président du COR, Raphaël Hadas-Label.

mais ils oublient soigneusement de dire que l'Etat subventionne les patrons, par le biais de ces exonérations de cotisations, pour un montant presque équivalent. Mais pour ces messieurs, ce n'est pas, dans ce cas, un « déficit », c'est une « dépense pour l'emploi »...

Photo AFP

ÉDITORIAL

Un appel à l'aide

Daniel Gluckstein
 Secrétaire national du POI

Cela ressemble à un appel à l'aide : d'ici le 3 mai, le ministre Woerth va « consulter » Martine Aubry (PS), Marie-George Buffet (PCF), Jean-Luc Mélenchon (PG) et quelques autres...

Comme si les événements ne suivaient pas tout à fait le scénario espéré par le gouvernement... Certes, comme attendu, le rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) a dessiné une prévision catastrophe (2 600 milliards de déficit !). Après quoi, il était prévu que tout le monde s'assoie autour de la table et réfléchisse avec gravité aux solutions possibles... Mais, sortant de sa rencontre avec Woerth, le secrétaire général de la CGT-FO a observé que la concertation était devenue « tout de suite une confrontation », et il a renouvelé sa proposition aux autres confédérations d'une grève interprofessionnelle pour « faire reculer le gouvernement ». De son côté, Bernard Thibault, après avoir accueilli la proposition de Mailly avec ironie, déclare : « Voici venir l'affrontement chaque jour un peu plus. »

Rien n'est fait. Mais l'unité d'action intersyndicale dans une grève interprofessionnelle pour sauver les retraites : l'idée fait son chemin dans la classe ouvrière.

En haut lieu, on s'en inquiète. Le Monde prie avec ferveur pour que l'axe CGT-CFDT tienne bon (1). Et Woerth appelle en renfort les partis de « gauche ». Leur mission : formuler des « propositions », et apporter ainsi leur caution « de gauche » au principe de la « réforme nécessaire ».

Par avance, Martine Aubry détaille dans Le Monde les « contre-propositions » que les socialistes porteront « au cœur du débat sur l'avenir des retraites », revendiquant que « les salariés, les retraités ne peuvent pas être les seuls sur lesquels reposent tous les efforts »... Sans commentaire !

Quant à Olivier Dartigolles, il affirme devant le conseil national du PCF : « Il faut une réforme des retraites » et préconise une « campagne d'idées, de luttes et de propositions ». Du gouvernement, il exige un « débat démocratique (...), un débat projet/contre-projet, un débat sérieux, loyal, de qualité, de confrontation à partir des réalités, un débat réellement pluraliste et contradictoire ne posant aucun a priori ». Aucun a priori ? Dartigolles enfonce le clou : « Nous ne sommes pas dans la défense des acquis sociaux avec l'idée de sauver ce qui peut encore l'être. »

Eh bien si, justement. Il faut « sauver ce qui peut l'être », c'est-à-dire la totalité des régimes de retraite ! Les régimes de retraite, c'est du salaire différé dans le régime général et les complémentaires. C'est la reconnaissance de la valeur de la force de travail à travers le statut dans la fonction publique (Code des pensions) ou le salaire d'inactivité à EDF-GDF. Les retraites, ça n'est rien d'autre que du salaire intégré dans les garanties collectives. C'est le produit des plus grandes luttes de classe du siècle écoulé. Pour les travailleurs, l'heure n'est pas au débat ou aux propositions. L'heure est à un front commun sans faille de combat pour bloquer le gouvernement et dire stop : « Aucuns consensus ! Ne touchez pas à nos retraites ! » Voilà ce dont débattront les militants de toutes tendances qui se rencontreront à Paris ce 24 avril.

(1) « L'axe CGT-CFDT tient bon », se rassure l'inévitable Noblecourt. Certes... Mais jusqu'à quand ?

INFORMATIONS SYNDICALES

La lettre de Jean-Claude Mailly (FO) aux secrétaires généraux des confédérations

"POUR UN APPEL COMMUN À 24 HEURES DE GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE"

« Cher camarade. Le comité confédéral (CCN) a (...) dressé les principales revendications de Force ouvrière dans une résolution adoptée à l'unanimité (...). Nous confirmons ainsi, notamment, que nous sommes fermement opposés à tout allongement de la durée du travail quelle qu'en soit la forme (allongement de la durée de cotisation et/ou report du droit au départ à 60 ans), tout comme nous sommes opposés à une remise en cause du Code des pensions civiles et militaires pour les fonctionnaires (...).

Nous considérons, par ailleurs, que l'unité d'action sur des revendications et des modalités d'actions claires et déterminées est une des conditions importantes de la réussite (...). Nous considérons, compte tenu des expériences passées, que les manifestations à répétition ne sont pas un gage d'efficacité, y compris quand le 19 mars 2009 trois millions de manifestants étaient descendus dans les rues.

C'est pourquoi je te propose un appel commun à 24 heures de grève interprofessionnelle, au moment opportun. Réussie, une telle initiative placerait le gouvernement dans une situation délicate : ne pas répondre aux attentes alors que le pays aurait été « bloqué » pendant 24 heures serait, pour lui, prendre un risque important. Je considère qu'une telle initiative lancée solennellement par les secrétaires généraux ou présidents des organisations syndicales serait facteur d'espoir et de force pour les salariés (...). »

Jean-Claude Mailly,
 le 7 avril 2010

La réponse de Bernard Thibault (CGT)

"JE TE SUGGÈRE D'OBTENIR UN MANDAT DE TON COMITÉ CONFÉDÉRAL..."

« Cher camarade, Nous avons bien reçu ton courrier du 7 avril (...). C'est une déclaration importante, dans la mesure où ton organisation s'est plutôt distinguée ces derniers mois par son absence aux réunions intersyndicales et dans les mobilisations interprofessionnelles qui ont porté des

revendications en matière d'emploi, de pouvoir d'achat et de retraite.

Nous avons ainsi déploré votre absence le 23 mars (...) dans les arrêts de travail et manifestations (...).

Nous avons regretté votre absence lors de la dernière rencontre des syndicats, qui a pris de nouvelles dispositions de mobilisation pour le 20 avril et l'organisation d'un grand 1^{er} Mai unitaire dans tout le pays (...).

Nous n'avons pas de réponse de votre part à l'invitation qui vous a été lancée de participer à une réunion intersyndicale spécifique consacrée à l'avenir des retraites dans une séquence où le gouvernement va effectivement accélérer le pas sur ses ambitions de réformes régressives.

Ainsi, je te suggère d'obtenir un mandat de ton CCN pour assurer la participation de FO à la prochaine intersyndicale, au cours de laquelle toutes les suggestions susceptibles d'améliorer le rapport de force dont nous avons besoin seront examinées. Dans l'attente, je te prie de recevoir l'expression de mes sentiments les meilleurs et de notre attachement au « syndicalisme rassemblé ». »

Bernard Thibault,
 le 12 avril 2010

Dans notre prochain numéro

La discussion, les décisions de la rencontre du 24 avril représentant les 25 000 premiers signataires du mandat "Ne touchez pas à nos retraites !"

Le seul mandat conforme aux intérêts des travailleurs : Non au consensus ! Ne touchez pas à nos retraites !

« Rien ne peut justifier que l'on accepte d'entrer dans un « débat » remettant en cause nos régimes de retraite. Rien ne doit être touché, ni les 60 ans, ni le niveau du taux de remplacement, ni la durée de cotisation, ni le régime général, ni les régimes particuliers, ni les régimes spéciaux, ni le Code des pensions civiles et militaires : rien de tout cela n'est « négociable ». Quiconque dérogerait à ce mandat tournerait le dos à l'exigence commune de tous les travailleurs, tous secteurs professionnels confondus. »

Le 24 avril, des militants de toutes tendances, représentant les premiers groupements de signataires, se réuniront à Paris